

PROGRAMME

- Edito
- Cahier des Charges Type Bâtiments 01.12
- Synthèse des nouveautés
- Le CCTB à toutes les sauces
- Avis aux utilisateurs
- En ligne de mire
- Le site portail des bâtiments
- L'application VitruV
- Les Formations
- Nous contacter.

EDITO

Cher(e)s professionnel(le)s de la Construction,

Le processus d'amélioration continue du CCTB se poursuit. Afin d'améliorer encore son utilisation, les projets suivants sont envisagés pour le futur :

- Restructuration et simplification des prescriptions des éléments ainsi que des tomes
- Poursuite des mises à jour du Tome A - Clauses administratives
- Rendre le CCTB BIM "friendly"
- Ajouter des prescriptions dans les éléments du CCTB
- Orientation énergies renouvelables, matériaux performants pour répondre aux enjeux climatiques et en particulier de la PACE 2030, du PRR et de la DPR du Gouvernement wallon.

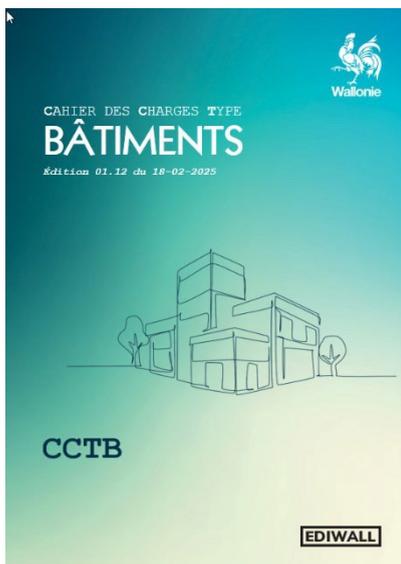
Il faut néanmoins rappeler que ces efforts, sans la participation de nos partenaires de la construction, ne pourraient permettre l'évolution constante du CCTB. Nous tenons à remercier vivement tous ceux qui ont ou vont participer de près ou de loin à l'évolution et l'amélioration du CCTB.

Je vous donne dès à présent rendez-vous pour la version CCTB 01.12 qui est programmée pour le 18 février 2025.

Bonne lecture de la présente lettre d'information,

Alexandre DUBUISSON
Conseiller
Président du Comité de Pilotage du CCTB a.i.

CAHIER DES CHARGES TYPE BÂTIMENTS 01.12



Une nouvelle version du CCTB, le 18/02/2025

La nouvelle version 01.12 du CCTB sera disponible à la consultation et au téléchargement sur le site portail des bâtiments à partir du 18/02/2025.

Le CCTB sous différents formats

Le CCTB est aujourd'hui consultable directement sur le site portail <https://bâtiments.wallonie.be>. Il est également téléchargeable sous les formats PDF, DOCX et DOCA (format base de données pour le BIM et les logiciels d'aide à la rédaction de CSC).

La structure du CCTB est aussi disponible en [téléchargement](#)

SYNTHÈSE DES NOUVEAUTÉS

Cette nouvelle version du CCTB consiste en une mise à jour des clauses administratives et techniques du CCTB :

- Mise à jour des clauses administratives;
- Ajout de nouvelles prescriptions techniques pour plus de 350 éléments dans les T0, T1, T2, T3, T4, T5 et T8;
- Ajout de prescriptions concernant en particulier le tome 6 : mise à jour des textes d'équipements HVAC ;
- Mise à jour concernant en particulier du tome 7 avec la collaboration de Techlink et Agoria : le chapitre « installations photovoltaïques » ;
- Refonte et mise à jour du chapitre 07 « Déchets, matériaux et éléments réemployables » par le « Groupe de Travail (GT) déchets » ;
- Mise à jour normative et amélioration des descriptifs existants du CCTB ;

Le CDR « Catalogue des Documents de Références » a également été complété et mis à jour pour plus de 225 normes et textes réglementaires.

Cette mise à jour conduit à un enrichissement des textes et des tomes pour répondre aux défis de demain en termes de performances énergétiques et de respect de l'environnement par le biais de la réduction drastique de nos émissions polluantes (voir aussi impact DNSH) (314 pages supplémentaires dans le CCTB par rapport à la précédente version).

Le CCTB à vos côtés face aux enjeux actuels et de la déclaration de politique régionale wallonne pour 2024-2029 (DPR)



Le CCTB est un outil essentiel pour atteindre les objectifs de la DPR, en offrant des prescriptions dans :

A. Domaines clés :

- **Écoconstruction** : Utilisation de matériaux biosourcés et bas carbone, techniques performantes, et respect des dernières normes PEB et environnementales.
- **Économie circulaire** : Encouragement au réemploi des matériaux, rationalisation de l'utilisation des matières premières, et amélioration de la gestion des déchets.
- **Critères ESG** : Intégration de techniques de gestion performantes, respect des normes PEB, et amélioration de la qualité du milieu intérieur et environnemental.
- **Rénovation de l'habitat** : Nouvelles prescriptions pour rendre les bâtiments existants plus énergétiquement performants et confortables.
- **Qualité du milieu intérieur** : Mise à jour continue des prescriptions pour les appareils et installations HVAC, afin d'améliorer le confort et la qualité de vie des occupants.
- **Adaptation aux changements climatiques** : Prescriptions évolutives pour réduire l'impact des changements climatiques et préserver la qualité de vie des habitants.

Pour plus d'informations sur ces sujets vous pouvez consulter le document de référence complet de la DPR: <https://www.wallonie.be/sites/default/files/2024-07/DPR2024-2029.pdf>

B. Marchés éthiques et stratégie sociale

Les clauses administratives seront renforcées pour promouvoir des marchés publics plus responsables et éthiques.

Le CCTB s'enrichit de 450 nouvelles clauses !



Après trois ans d'une collaboration assidue (marquées par des sprints mensuels) avec Buildwise, le SPW met à disposition des utilisateurs du CCTB la rédaction de 450 nouvelles clauses.

La grande majorité de ces nouvelles clauses seront disponibles pour la version du CCTB 01.12.

Ces nouvelles clauses du CCTB auront plusieurs impacts positifs sur le secteur de la construction :

- *Standardisation et clarté* : les nouvelles clauses apportent une standardisation accrue, ce qui facilite la compréhension et l'application des prescriptions pour les architectes et les entrepreneurs.
- *Qualité et sécurité* : en intégrant des normes plus strictes et des pratiques exemplaires, ces clauses contribuent à améliorer la qualité et la sécurité des constructions.
- *Innovation et modernisation* : les mises à jour reflètent les dernières avancées technologiques et les meilleures pratiques, encourageant l'innovation dans les projets de construction.
- *Efficacité et collaboration* : une meilleure clarté des attentes et des responsabilités peut améliorer la collaboration entre les différents acteurs du secteur, réduisant ainsi les malentendus et les retards.
- *Impact environnemental* : certaines clauses peuvent inclure des exigences environnementales plus strictes, favorisant des pratiques de construction plus durables et respectueuses de l'environnement.

En résumé, ces changements visent à rendre le secteur de la construction plus efficace, sûr, innovant et durable.

Documentation



Une note de publication de version (release notes) documentant les modifications réalisées entre les versions CCTB 01.11 et CCTB 01.12 sera téléchargeable sur la page [téléchargement du CCTB](#) du site <https://batiments.wallonie.be>.

Nous espérons que ces notes de version extrêmement détaillées permettront à tous les utilisateurs de prendre connaissance des évolutions réalisées dans le CCTB 01.12 avec le degré de précision qu'ils souhaitent.

LE CCTB A TOUTES LES SAUCES



Les vidéos du webinaire de formation continue à l'usage du CCTB sont disponibles via le lien : « [Le CCTB à toutes les sauces](#) » et ses vidéos à découvrir.

Les vidéos « bonus » sont également disponible via le lien : [Vidéo bonus du webinaire CCTB du 24/09/2024](#)

Sujets abordés :

1. Assaisonner vos prescriptions avec la gestion et l'évacuation des déchets et des terres excavées
2. Les filets de lots, sans oublier leur sauce aux conditions d'entreprise
3. Choisir le bon millésime
4. Ne réinventons pas le fil à couper le beurre
5. Des produits de qualité dès le début

Ne manquez pas cette opportunité de vous perfectionner et d'enrichir vos pratiques en visionnant les vidéos ci-dessus.

AVIS AUX UTILISATEURS

Rappel important – Note sur l’obsolescence des versions antérieures



L’ensemble des versions du CCTB est consultable et téléchargeable sur le site portail des bâtiments afin de permettre, en tout temps de prendre connaissance des prescriptions applicables à un marché en cours ou terminé.

Nous attirons toutefois l’attention des utilisateurs du CCTB sur le fait que la publication d’une nouvelle version du CCTB rend obsolète l’utilisation d’une version antérieure pour la rédaction d’un CSC d’un marché encore à publier. En effet, seule la version la plus récente du CCTB contient les mises à jour en matière de réglementation applicable.

Qu’en est-il dans le cadre d’un marché en cours de rédaction au 18/02/2025 : nous vous invitons à prendre connaissance du point Q1-02 de la FAQ du CCTB sur la page <https://batiments.wallonie.be/home/faq.html>.

EN LIGNE DE MIRE



... vers 2025

La version CCTB 01.12 sera publiée le 18/02/2025

Une version CCTB 01.13 paraîtra mi 2025 intégrant des compléments pour :

- Le CDR.
- Les clauses administratives.

La version du CCTB (01.14) est planifiée pour janvier 2026. De nombreuses améliorations sont encore à l'étude.

Amélioration continue du CCTB : merci de votre participation !

Continuez à transmettre vos remarques sur le contenu actuel du CCTB ainsi que vos suggestions de prescriptions au comité technique du CCTB à l'adresse info.suggest@CCTB.zendesk.com . Plusieurs d'entre elles ont été prises en compte dans la présente mise à jour et d'autres serviront sans aucun doute dans les prochaines versions du CCTB.

LE SITE PORTAIL DES BÂTIMENTS

<https://batiments.wallonie.be>

CCT Bâtiments
Site de mise à disposition

Wallonie

ACCUEIL

CCTB
Consultation
Téléchargement
Application VitruV

Aide
Aide
FAQ
Formations

Newsletter
S'inscrire
Se désinscrire
Archives

Plus
Contacts
Liens utiles
Documents utiles

Le Cahier des Charges Type Bâtiments
(en abrégé CCTB)

constitue la référence pour l'établissement de Cahiers Spéciaux des Charges de qualité dans la prescription de travaux de constructions ou rénovations de bâtiments. Il est constitué d'une **bibliothèque d'environ 9.500 éléments**.

Par la référence au CCTB, les divers intervenants d'un projet de construction ont la possibilité de bénéficier de l'expertise technique accumulée au travers de la rédaction de cette bibliothèque. L'auteur de projet peut préciser, compléter ou modifier ces informations lors de la rédaction du Cahier Spécial des Charges de l'ouvrage qui lui aura été commandé.

L'application gratuite **VitruV**

est une application bureautique de rédaction de Cahiers Spéciaux des Charges basés sur le CCTB. Sur base d'un encodage du projet, elle permet la production de descriptifs administratifs et techniques, métrés estimatifs, détaillés et récapitulatifs sous les formats de sortie DOCX et XLSX.

A la une
Travaux de réemploi - Propositions de clauses
Terres excavées - Modèle de CSC
Electromobilité - Modèle de CSC

Agenda
Prochaines formations dès janvier 2023

CONSULTER LE CCTB | TÉLÉCHARGER LE CCTB | TÉLÉCHARGER VITRUV | BESOIN D'AIDE ?

Le CCTB est d'un intérêt majeur. C'est d'ailleurs ce qui pousse près de 10.000 visiteurs identifiés chaque année sur son site portail.

Newsletters CCTB



Pour rappel, toutes les newsletters sont toujours disponibles sur le site portail

<https://batiments.wallonie.be/home/archives-newsletter.html>

L'APPLICATION VITRUV

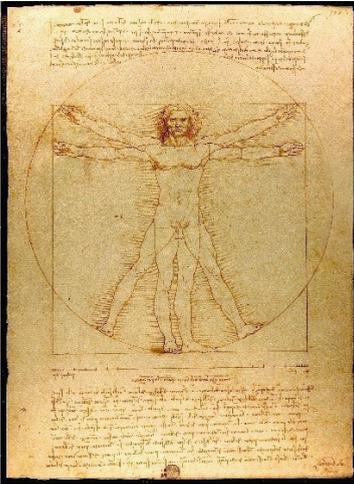
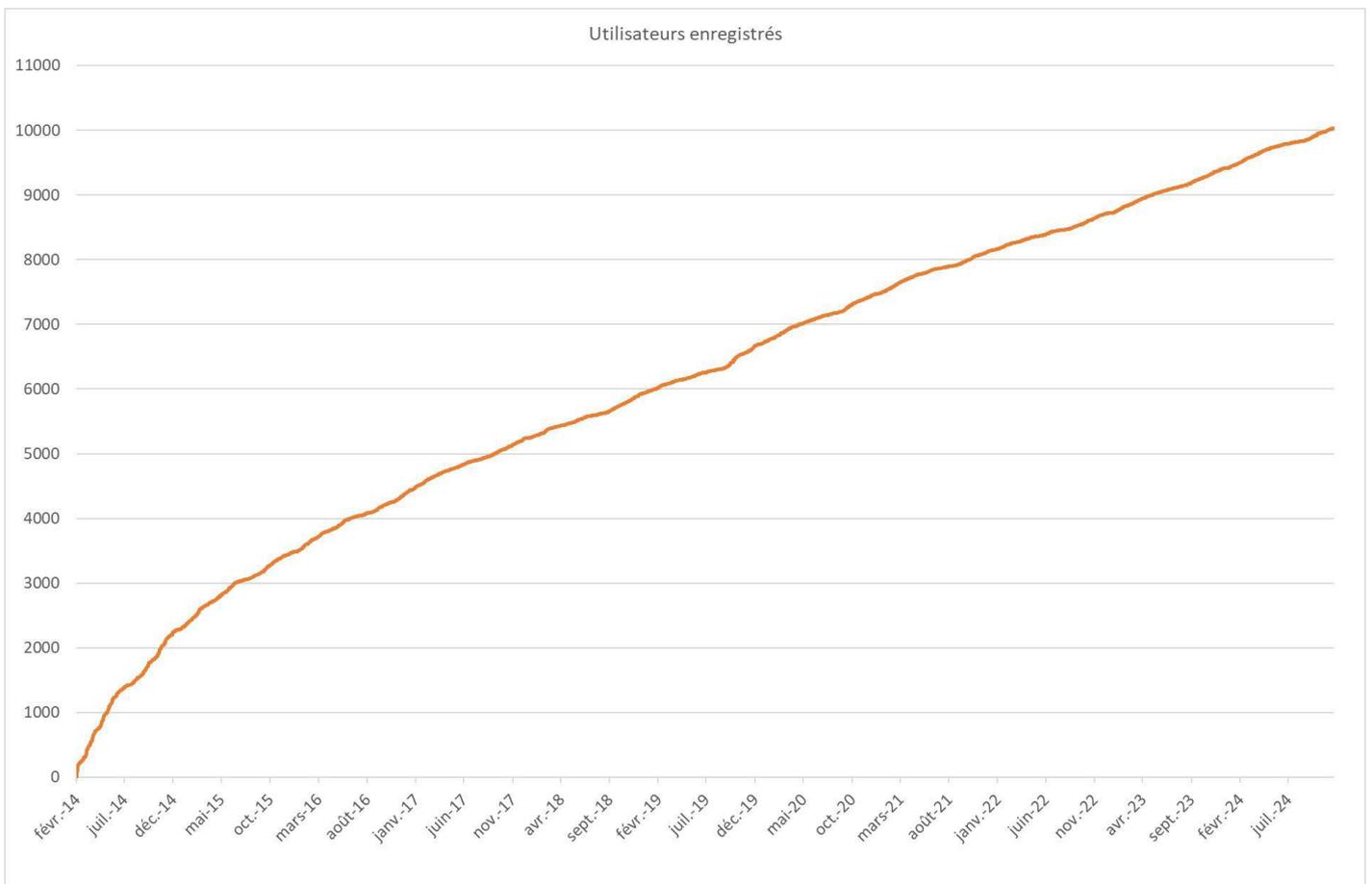


Image : Luc Viatour / <http://www.lucnix.be/>



Depuis le lancement du CCTB en février 2014, vous êtes plus de 10 000 utilisateurs à vous être enregistrés sur le site portail des bâtiments pour télécharger l'application VitruV.

Publication du CCTB 01.12



À partir du 18 février 2025, la version 01.12 du CCTB sera disponible à la Consultation sur le site portail des bâtiments sous le format HTML et téléchargeable en format PDF et DOCX sur la page Téléchargement et également dans l'application VitruV. Cette opération peut prendre plusieurs minutes.

Les versions antérieures (de 01.01 à 01.11) restent toujours consultables sur la page téléchargement → Archives du CCTB.

Pour les projets en cours de rédaction de même que pour les modèles de cahiers des charges, une fiche procédure explicite la conversion d'un fichier basé sur le CCTB 01.11 vers un fichier basé sur le CCTB 01.12. Consultez cette fiche « 04i_Mettre à jour le CCTB de référence (février 2025).zip » téléchargeable dans le Manuel d'utilisation de VitruV.

LES FORMATIONS



En raison du succès rencontré précédemment, le SPW organisera en 2025 via l'IFAPME de nouvelles sessions des formations gratuites destinées aux pouvoirs adjudicateurs, auteurs de projets et entreprises pour favoriser la construction durable dans les marchés publics, notamment concernant le Cahier des Charges Type Bâtiments (initiation au CCTB et application VitruV), TOTEM, GRO, gestion des déchets,

N'hésitez pas à vous inscrire en liste d'attente pour être tenus informés en priorité des dates et lieux de formations.

Consultez <https://developpementdurable.wallonie.be/thematiques/construction-durable/offres-d-accompagnement-en-construction-durable/formations-en-construction-durable>.

NOUS CONTACTER



Avant de nous contacter pour une question ou un problème technique, vous pouvez consulter :

- la rubrique d'aide ;
- la liste des questions fréquemment posées (et leurs réponses) dans la FAQ ;
- les fiches d'aide mises dans la page de téléchargement de l'application VitruV. Les réponses que vous cherchez s'y trouvent probablement déjà.

Dans le cas contraire, vous pouvez envoyer directement un mail à une des adresses de contact référencées sur [la page de Contacts](https://batiments.wallonie.be) du site portail des bâtiments <https://batiments.wallonie.be>. Chacune de ces adresses correspondant à une catégorie d'utilisateurs et de sujets de message différents.

Pour répondre au mieux à l'ensemble des utilisateurs souhaitant recevoir de l'aide, veuillez prendre note que les demandes d'aides se font uniquement par e-mail. Nous vous remercions pour votre patience.